

E-LEARNING ET CYBERSÉCURITÉ (2/2) : QUELLES PRÉVENTION, ATTITUDE ET RÉPLIQUES FACE À UNE ATTAQUE CYBERCRIMINELLE ?

Progresser dans la maîtrise
de sa propre cyber sécurité

Aborder une conversation
avec son client et comprendre
la situation décrite

Affronter une situation
de sinistre exigeant l'appui
d'un binôme technique,
tel qu'un Expert judiciaire

**6 heures (travaux
compris) – 125 €**

Module 1 :
La mise en œuvre
de la protection –
mesures de protection
techniques et
organisationnelles (1/2)

Module 2 :
La mise en œuvre
de la protection –
mesures de protection
techniques et
organisationnelles (2/2)

Module 3 :
La mise en œuvre
de la protection –
mesures juridiques

Module 4 :
Mise en place
d'une cellule de crise,
et rôle des parties
prenantes

Module 5 :
Les bonnes pratiques
de communication
à l'écosystème

Module 6 :
Mesures techniques
& juridiques

Module 7 :
Obligations
consécutives
à la survenance
d'une attaque

Module 8 :
Le rôle des acteurs
institutionnels
dans la réaction

Module 9 :
La restauration
du système
ou des données
et la résolution
des problèmes

Module 10 :
La réparation
du préjudice subi
par l'entreprise victime
de l'attaque

Module 11 :
Cas pratique

Contact apprenants : Laura DE MAEN, service formation continue – fc@ixad.fr – 03.20.90.77.35 / Assistance pédagogique : 360Learning
Prérequis : être un professionnel du droit (Avocat) et avoir suivi la première formation en cybersécurité.
Formation généraliste de niveau 2 (approfondissement). Cette formation permet aux Avocats titulaires de la mention de spécialisation
« Droit du numérique et des communications » de déclarer des heures de formation au titre de cette spécialisation.
Cette formation est évaluée par un bilan en fin de formation puis certifiée par une attestation

Session ouverte de mi-janvier au 30 décembre 2023

Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 décembre 2023



Auteurs

Myriam QUÉMÉNER, Expert auprès du Conseil de l'Europe

Nicolas BARBAZANGE, Expert près la Cour d'Appel de Limoges

Jean-Sylvain CHAVANNE, Ancien Délégué Régional de l'ANSSI, Expert en cyberdéfense

Laurence CLAYTON, Expert près la Cour d'Appel de Versailles

Nicolas HERZOG, Avocat au Barreau de Paris

Antoine LAUREAU, Expert près la Cour d'Appel de Versailles

Christophe ROGER, Avocat au Barreau du Havre

Perrine SALAGNAC, Avocat au Barreau de Paris

Sophie SOUBELET, Avocat au Barreau de Paris

Camille TACK, Avocat au Barreau de Paris

Contenus pédagogiques

La formation comprend des quiz entre chaque vidéo, qui vous permettent de revoir les points essentiels.

Une synthèse finale interactive finale, pour retenir les informations essentielles, et des liens.

Au total, comptez 30 à 35 minutes par module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

La formation se décompose en deux parcours indépendants, faisant l'objet de sessions distinctes et toutes deux ouvertes de mi-janvier au 30 décembre 2023.